



AMAP d'Autan-Jacques- Dezeuze Bulletin d'adhésion 2022

L'association (loi de 1901) « AMAP d'Autan-Jacques-Dezeuze, est un collectif, piloté par des bénévoles. <http://app.cagette.net/group/8491>

Il est formé de l'ensemble des amapien.es et paysan.nes engagé.es dans un ou plusieurs contrats de fourniture (légumes, fromages, œufs, pain, pommes, et autres aliments comme champignons, choucroute, produits lactés, tous issus d'une agriculture ou d'un élevage agro-écologique bio et équitable).

Ce collectif forme un partenariat solidaire, local, sans intermédiaire commercial, et a pour objectif la stabilité et la pérennité des activités fermières, afin de conserver cet accès à une nourriture saine .

Ce collectif respecte bien sûr la charte des AMAP

(http://miramap.org/IMG/pdf/charte_des_amap_mars_2014-3.pdf)

- Maintenir et de développer une agriculture locale, économiquement viable, socialement équitable et écologiquement soutenable, créatrice d'activité économique et d'emploi, de lien social et de dynamique territoriale, s'inscrivant plus largement dans le cadre d'une économie sociale et solidaire, équitable et de proximité,
- de promouvoir un rapport responsable et citoyen à l'alimentation,
- de contribuer à la promotion des principes de souveraineté alimentaire aussi bien sur son territoire, qu'ailleurs dans le monde.

En adhérant à l'AMAP d'Autan-Jacques-Dezeuze à Castres, je m'engage à :

- respecter les termes de chaque contrat souscrit pour soutenir le.a paysan.ne partenaire.

- participer à la vie de l'association :

en faisant ma part dans l'organisation des distributions : aider les paysan.nes dans le chargement / déchargement des denrées, dans la pesée des produits, rappeler et vérifier les signatures de la feuille de passage. Je m'inscris au calendrier de service qui répartit cette charge entre tous les amapien.nes.

En étant présent le plus possible lors des événements associatifs (visites de ferme, assemblées générales, fêtes, ateliers ...)

- payer ma cotisation unique et annuelle quelque soit mon nombre de contrats, qui est destinée à soutenir le mouvement des AMAP aux différents niveaux auxquels il agit :

local dans mon AMAP (<http://autan.reseauamaptarn.fr>)

régional dans mon réseau (<http://www.reseauamaptarn.fr/>)

inter régional (<http://miramap.org/>)

En cochant cette case, je reconnais avoir lu le règlement de l'AMAP d'Autan-Jacques-Dezeuze https://drive.google.com/drive/folders/0B3_uTOYkIntVWh5LWwxekQzakk et j'y adhère.

En cochant cette case, je reconnais avoir lu la charte des AMAP et j'y adhère.

En cochant cette case, j'accepte que mes coordonnées soient transmises aux autres adhérents en interne (covoiturage, entraide, échange d'infos...)

Sur le site Cagette et celui de l'AMAP d'Autan (cf les liens ci dessus) sont disponibles tous les documents dont il est fait mention dans le présent bulletin.

Montant de mon adhésion : € (minimum : 5 € ; soutien : 10€ ; membre bienfaiteur : 15€) payable en liquide ou en chèque libellé au nom de AMAP d'Autan-Jacques-Dezeuze, à remettre aux référent.es, ou au producteur.trice ou au trésorier.e

Fait à le / /.....Signature de l'adhérent:

NOM, Prénom :

Téléphone (portable si possible) :

Courriel :

Adresse postale :